



Document 1. - Marcel Cherrier (AMRDC)

Marcel Cherrier est né le 3 novembre 1901 à Bourges (Cher). Ouvrier ajusteur aux Etablissements militaires à Bourges et responsable communiste depuis 1925, Marcel Cherrier s'engage dans la résistance dès sa démobilisation à l'été 1940.

Il passe la ligne de démarcation avec du matériel de propagande, participe à de nombreuses actions cherchant à affirmer la présence du Parti et la permanence des luttes syndicales. En mai 1941, il crée dans le département du Cher le FN [Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France]. Il recrute, élargit le mouvement et donne l'impulsion pour le réorganiser après les arrestations de 1942.

Dans le même temps, avec Henri Jacquet, il implante le maquis des Rioux à Allogny qui abritera les premiers clandestins du Cher, début 1942. Il assure les liaisons avec les « légaux » (résistants non entrés dans la clandestinité) et les responsables de l'inter-région, participe très activement aux sabotages, attentats contre l'occupant, campagnes contre le STO...

Devenu lui-même inter-régional politique du parti communiste en novembre 1943 pour la région R5, il coordonne l'activité des résistants de 5 départements du Centre (Cher, Nièvre, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Loiret), jauge les hommes et confie des responsabilités à ceux qui en sont dignes, rencontre les responsables militaires de l'inter-région,....

Après la libération du département, il est nommé conseiller municipal de Bourges en septembre 1944, devient vice-président du Comité départemental de libération et dirige la commission « Epuration et Justice » du Cher.

Membre de la première et de la seconde Assemblée nationale Constituante (Cher), il sera député communiste du Cher du 21 octobre 1945 au 8 décembre 1958.

Il meurt le 22 août 1985 à Bourges (Cher)

« Pour ma part, j'ai toujours eu conscience de mes responsabilités. Plongé comme tout le parti [communiste français] dans l'illégalité dès 1939, je me suis retrouvé clandestin à mon retour des armées en août 1940. C'est du courage plein le cœur, avec tous mes camarades, que nous sommes entrés dans une lutte sans merci qui a duré quatre années pour bouter hors de notre territoire les fascistes allemands. La Résistance représentait pour moi le prolongement de la lutte contre le fascisme que je menais avec mon parti, en particulier depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933.

[...] Dès avant la guerre, les hommes de la grande bourgeoisie, mécontents des lois sociales imposées par la lutte de la classe ouvrière en 1936, désorganisèrent la vie économique du pays et n'hésitèrent pas à proclamer : « Plutôt Hitler que le Front populaire ».

Toujours prêts à trahir par intérêt de classe, ceux que nous appelions les trusts sans patrie, n'ayant pu amener le fascisme de l'intérieur, avaient pratiqué une politique de trahison créant les conditions d'une occupation nazie venue de l'extérieur.

Tout était donc très clair pour moi comme pour mes camarades de combat : la lutte contre le fascisme et pour la liberté continuaient dans la résistance à l'envahisseur et aux traîtres à son service.

Quoi qu'il en soit, pour l'instant, la population de la zone sud, convaincue que le Maréchal trompe les Allemands, accepte les sacrifices qu'on lui propose, comme une pénitence nécessaire au renouveau français.

Ce n'est pas l'un des moindres résultats de la séparation du Cher en deux zones que cette évolution divergente de l'opinion publique de part et d'autre de la « ligne ». La confrontation quotidienne des uns aux dures réalités de l'occupation rendent plus vifs, plus lourds de conséquence aussi, les réflexes patriotiques, que le mythe Pétain et son nationalisme criard dévoient en partie chez les autres.

En ces temps difficiles, l'engagement ne permet guère les nuances. En fait, les risques ne sont pas partagés. Sans manichéisme excessif, force est de constater que les honneurs et avantages en tous genres que procure l'adhésion, sincère ou non, à l'« ordre nouveau » contrastent avec l'insécurité permanente, la faim, parfois la mort, qui sont le lot courant de ceux qui disent *non*.

[...] Sous des formes multiples, spontanément, ceux qui refusent la défaite, ceux qui n'acceptent pas l'occupation et ses humiliations donnent à la Résistance ses premiers faits d'armes grâce auxquels bientôt vont naître les premières luttes organisées.

Les premières actions de résistance, l'idée même de Résistance ne concernent alors qu'une poignée d'hommes. Assez vite cependant, les actes individuels vont être relayés par des actions collectives. »

(Témoignage extrait de : « *Combattants de la liberté : la résistance dans le Cher* » de Marcel Cherrier et Michel Pigenet)

Documents et objets :



Document 2. -Pompe à bicyclette utilisée par Marcel Cherrier et Gabriel Dordain pour passer des tracts ou journaux clandestins à la ligne de démarcation.
Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher

Un événement politique considérable

Le FRONT NATIONAL

de lutte pour l'Indépendance de la France est constitué

FRANÇAIS, FRANÇAISES :

I. — Au début du mois de Juillet (nous ne faisons pas la date pour ne donner aucun indice à la Gestapo), se sont réunis des Français et des Françaises de diverses opinions et croyances, mais tous animés de la volonté de lutter sans trêve ni relâche pour libérer le pays de l'odieuse oppression hitlérienne.

Notre malheureuse France étant momentanément privée de toute liberté, cette réunion s'est tenue clandestinement. Nous ne ferons donc pas connaître les noms des personnes qui y ont participé, mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'à cette réunion assistaient : 1° Des dirigeants qualifiés des organisations ouvrières et des groupements politiques. 2° Des mandataires autorisés des milieux paysans des diverses régions de France. 3° Des délégués des classes moyennes (commerçants et artisans). 4° D'éminents représentants de l'Université, de l'Académie de la Science.

Parmi les participants à cette réunion d'une importance capitale pour l'avenir de la France, se trouvaient des libéraux, des personnalités catholiques bien connues, des membres de l'Eglise réformée, du clergé ainsi que des communistes.

Tous ces Français venus des horizons politiques et sociaux les plus divers ont été unanimes à considérer que le devoir de tous nos compatriotes est d'unir leurs efforts et de lutter coude à coude pour reconquérir l'indépendance de la France.

II. — Toutes les personnalités présentes à la réunion constitutive du Front National de l'Indépendance de la France ont été unanimes à considérer que la gouvernance menée par le peuple soviétique sous l'énergique impulsion de son gouvernement ainsi que la guerre menée par l'Angleterre intérieurement l'humanité entière et, en premier lieu, notre pays qui ne peut se libérer que par la défaite hitlérienne.

Tous les Français dignes de ce nom doivent être aux côtés de T.U.R.S.S., de l'Angleterre et de tous les ennemis de l'hitlérisme qui combattent pour la libération de la patrie. Pas un Français ne peut être digne de siège hitlérien sur la croisière anti-bolchévique. A cette manœuvre politique-détournée à diviser les peuples pour les servir les uns après les autres, l'Angleterre et les Etats-Unis ont répondu avec netteté "l'ennemi à abattre, c'est Hitler".

C'est ainsi que répondent également 40 millions de Français qui veulent se libérer du joug hitlérien. Les dirigeants communistes qui ont participé à la constitution du Front National ont, comme nous tous, par l'engagement de lutter pour la libération de la France en même temps qu'ils pouvaient montrer, face à l'appui, comment leur parti avait commencé la lutte libératrice.

Ainsi donc, contre l'ennemi qui souille le sol national, contre les traités à 14 milliards, l'Union Française s'est constituée et un Comité d'organisation du Front National a été désigné avec mission de préparer l'entente dans son sein. Des représentants de toutes populations n'ayant pu participer à la première réunion.

III. — Le Comité d'organisation du Front National de l'Indépendance de la France, d'urgence constitué, a conscience de parler au nom de la France entière. S'il était possible à nos compatriotes de dire librement ce qu'ils pensent, ils se rangeraient derrière le Front National dans la proportion d'au moins 99 %, mais le gouvernement de Vichy le sait bien et c'est pourquoi il prive le peuple français de toute liberté d'expression.

Cela ne change rien aux sentiments profonds de la Nation française. La vérité est que tous les Français méprisent et haïssent les traités à la solde de l'ennemi. Tous les Français méprisent et haïssent le gouvernement Vichyssois qui, de combattant en occasion, est devenu un gouvernement anti-national, un gouvernement de trahison au service des maîtres de Berlin.

Ce gouvernement qui a livré l'Alsace-Lorraine, qui est prêt à livrer plusieurs de nos départements, qui, en Syrie, a fait tuer des français pour Hitler, poursuit la formation de légions destinées à combattre T.U.R.S.S. pour le compte de l'Allemagne. Et ce même gouvernement, voulant chaque jour plus bas sur la peau de la trahison envahit peut-être demain des soldats, marins et aviateurs français se faire tuer pour Hitler en Union Soviétique.

Le Comité d'organisation du Front National de l'Indépendance de la France ne reconnaît pas à ce gouvernement déshonoré le droit de parler au nom de notre pays et aucun Français ne doit obéissance à cette camarilla qui ne veut imposer au peuple français les ordres de Berlin.

IV. — Le Comité d'organisation du Front National de l'Indépendance de la France, fermement décidé à lutter contre toute tentative d'entraîner le peuple français dans la guerre aux côtés de l'Allemagne, proclame qu'il ne s'agit pas d'entraîner seulement la libération du pays des victimes de la Russie ou de l'Angleterre. Oui, ces victoires assureraient notre liberté, mais tout français doit travailler à en hâter l'heure dans l'intérêt de la France.

Au nom des intérêts supérieurs de la Patrie.

Nous appelons tous les Français et Françaises à s'unir, à constituer des Comités de Front National dans les villes, dans les villages, dans les usines, dans les magasins, dans les bureaux, dans les administrations, dans les universités, à l'école, dans les écoles d'aviation, sur les bateaux de guerre.

Nous appelons tous les Français et Françaises à utiliser au maximum toutes les possibilités qui s'offrent à eux pour constituer des Comités de Front National ; nous les appelons à utiliser pour la bonne cause les réunions de famille, les réunions d'amis, les assemblées syndicales, les réunions culturelles et autres, de façon à ce que partout soit présente l'âme de la France.

Nous appelons tous les Français et Françaises à agir en commun, par tous les moyens :

- 1° pour empêcher que les ressources de la France servent à la machine de guerre allemande ;
- 2° pour empêcher les usines françaises de travailler pour Hitler, en soutenant les luttes revendicatives des ouvriers qui, en défendant leur pain et celui de leurs enfants, servent la cause de la France ;
- 3° pour empêcher que nos chemins de fer transportent en Allemagne nos richesses nationales et les produits de notre industrie ;
- 4° pour organiser la résistance des paysans à la livraison de produits agricoles aux oppresseurs de la patrie ;
- 5° pour opposer la lutte contre la répression hitléro-vichyssoise, chaque militant du Front National, qu'il soit athée ou croyant, radical ou communiste, devant bénéficier de la solidarité de tous ;
- 6° pour diffuser les écrits, appels et documents du Front National et dénoncer systématiquement les messages de l'ennemi ;
- 7° pour propager et exalter, face à l'ennemi et à ses séides, les sentiments patriotiques, la volonté de lutte pour libérer la France.

Français, Françaises, reprenons tous en cours ce fier couplet de notre "Marseillaise" qui est la gîte des firmament pour les traités de Vichy et de Paris au service de l'Allemagne hitlérienne.

Quoi ! ces cohortes étrangères	Grand Dieu ! par des nuits enchâssées
Feraient la loi dans nos foyers !	Nos fronts sous le joug se plieraient !
Quoi ! ces phalanges mercenaires	De vils despotes deviendraient
Termineraient nos fers guerriers	Les maîtres de nos destinées

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Français, Patriotes, debout, unissez-vous, luttiez coude à coude. Par nos efforts joints aux efforts des soldats soviétiques et des aviateurs anglais, Thiers de la rédemption et de l'indépendance de la France sera bientôt.

Vive la France libre et indépendante.

(Adopté à l'unanimité quelque part en zone occupée. Début Juillet 1941).

Le Comité d'organisation du FRONT NATIONAL
de lutte pour l'indépendance de la France.

AD 18 - 1W70

Document 3.- Tractat trouvé en septembre 1941 qui annonce la création du Front National de lutte pour l'Indépendance de la France. Marcel Cherrier est à l'origine de l'implantation de ce groupement de résistance dans le département du Cher en mai-juin 1941. AD 18 - 1W70

L'Emancipateur

No jetez pas ce journal. Faites-le circuler.

Organe de défense des intérêts des Travailleurs du Cher... Août 1941.-

Oublions Tout ce qui peut nous diviser!
 Ne pensons qu'à notre Idéal Commun:
La Libération de la France!
 Pour une France Libre
 En Avant!

Peuple de France, debout pour la Libération de ton pays!

Depuis deux semaines les informations hitlériennes relatives au "Front de l'Est" sont plus imprécises. Certes les journaux à la solde de Hitler publient en gros caractères des nouvelles qui veulent être sensationnelles, mais le communiqué de l'Etat-Major, lui, est plus restreint et plus vague. La vérité c'est que les hordes nazies rencontrent maintenant de sérieuses difficultés. Après les foudroyants succès du début, dus à ce que l'Armée Rouge n'était pas quoiqu'en dise Hitler, massée aux frontières - ce qui démontre bien la volonté de paix de l'URSS - aujourd'hui, les troupes allemandes ont devant elles une Armée Rouge qui leur oppose une résistance farouche et dont l'état-major ne cherche pas les grands succès publicitaires, mais qui lutte pied à pied contre l'envahisseur et qui même passe à l'offensive en maints endroits.

Les hitlériens et leurs alliés doivent également compter avec les partisans qui dans les territoires envahis leur livrent une guerre sans merci.

Français, toi aussi, sois un partisan!

En France, un grand mouvement de sympathie va vers le grand peuple de l'Union Soviétique. La presque totalité du peuple français a compris que la victoire des fascistes est de plus en plus incertaine, et aussi que l'heure de la LIBERATION DU SOL NATIONAL approche. Les Français sont tous maintenant partisans de la victoire anglo-soviétique et sont prêts à la lutte.

Mais il faut que chacun prenne conscience de ses responsabilités. Il faut

groupes toutes les énergies, toutes les bonnes volontés. Que tous ceux qui veulent une France Libre, se groupent sans distinction d'opinions religieuses, politiques, philosophiques, et mènent ensemble la lutte libératrice.

Français, sois Français, pense Français et agit en Français!

Ouvrier, qui travaille pour l'envahisseur, vilénifie la production!

Paysan, résiste aux réquisitions de toutes sortes!

Le MALHEUR EST VENU D'AGIR PAR TOUS LES MOYENS CONTRE CEUX QUI NOUS OPPRESSENT EN NOUS AVANTANT CONTRE LES VENDUS DE VICHY ET DE PARIS, les Pétain, Laval, Boissac, Darlan, Mont, et Cie...

A la porte l'envahisseur!

A la porte les vendus de Vichy et de Paris!

Vive les héroïques combattants de la "France Libre"!

Vive le Vaillant peuple Soviétique, et son Armée Rouge!

VIVE LE FRONT NATIONAL POUR LA LIBERATION DE LA FRANCE!

=====

PAYSAN !

VENDS TON BLE, TON AVOINE, TON ORGE; AUX PETITS ELEVEURS !

VENDS TES OEUFs, TON LAIT, TES VOLAILLES AUX HABITANTS DES VILLES !

Tout ce que tu pourras ainsi faire disparaître nourrira DES FRANÇAIS !

C'est autant que n'auront pas les affameurs du peuple français !

=====

Libérons La France!!!

AD18 - 1W70

Document 4 - L'Emancipateur d'août 1941. - AD 18 - 1W70

« L'Emancipateur », journal communiste édité nationalement, est interdit depuis 1939 suite au pacte germano-soviétique. Il reparait dès le mois de juillet 1940 dans le Cher et la Nièvre sous l'impulsion d'un groupe de militants mené par Zélia Duchesne, Marcel et René Cherrier. Sa périodicité devient mensuelle.

Monsieur Alexandre GAZE
Ouvrier aux Etablissements Militaires
14, avenue Marcel Sembat à BOURGES

à

Monsieur le Président de la Commission
d'Epuration et de Justice
BOURGES.



J'ai connu M. GESTAT actuellement Président de la Cour de Justice, alors que nous étions mobilisés ensemble en 1940.

Démobilisés, nous avons continué à entretenir de bonnes relations. Je suis parti comme requis au titre du service obligatoire le 10 Février 1943, revenu en permission le 29 Juillet 1943, je ne suis pas reparti marchant dans les environs de Bourges.

Je ne voyais plus à cette époque M. GESTAT que très rarement. Fin février ou début Mars 1944, M. GESTAT se fit prévenir qu'il avait besoin de me causer d'urgence.

Je suis venu, une nuit chez lui, il me raconta que le Procureur M. ROUET, voulait faire arrêter Marcel CHERRIER et qu'il s'y refusait. Il me demanda des renseignements sur Marcel CHERRIER qu'il ne connaissait que comme chef communiste. Je lui répondis que je connaissais bien Marcel CHERRIER et que je le considérais comme un brave et honnête homme.

M. GESTAT me déclara alors qu'il ne ferait rien contre lui et qu'il ferait tout pour le sauver, même contre la volonté du Procureur et des allemands. Il me demanda de bien vouloir, dans la mesure, ~~possible~~ si je le pouvais, étant réfractaire, de prévenir Marcel CHERRIER du danger qu'il courait, car sa tête était mise à prix. Je me rappelle que M. GESTAT me fit connaître que, d'ailleurs, il courait lui-même de grands risques, car s'il ne faisait pas arrêter CHERRIER, c'était pour lui que le Procureur ferait arrêter, j'en avais été très ému.

Je ne sais rien en dehors de ces faits, sur l'activité de M. ROUET, ne le connaissant pas et moi-même étant obligé de me cacher, les allemands étant venus deux fois chez moi pour m'arrêter.

BOURGES, le 9 Novembre 1945

signé : A. GAZE

AD18 - 155 J 14

Document 5 - Marcel Cherrier est recherché très activement par l'Etat Français et sa tête mise à prix.
Courier d'Alexandre Gaze au Président de la Commission d'Epuration et de Justice - AD18 - 155 J 14

Marcel Cherrier, recherché très activement par la police de Vichy et la police allemande, emploie pour brouiller les pistes plusieurs pseudonymes et utilise de fausses identités.



Document 6 - Marcel Cherrier grimé.
AD18 – 155 J 14

CARTE D'IDENTITÉ

Nom *Gaillard*
Prénoms *Léon*

Profession *Mécanicien*
Né le *19 août 1903*
à *Chateaufoux*
Département *Indre*
Nationalité *Française*
Domicile *1^{er} Lalange*

SIGNALLEMENT

Taille *1^m 60*
Cheveux *bruns foncés*
Moustache *blanches*
Yeux *bleus*
Signes particuliers *aucun*

Nez *Dos rect. base moy.*
Dimensions *moy.*
Forme du visage *ovale*
Teint *mat*

Titulaire : *Jean André L.*
Les Témoins : *livret militaire*

Vu pour Législation : *Le 2 sept 44* 1944
Dupé

13 FRANCS
30 MARS 1943
MAYE EMPLOI

Document 7 - Fausse carte d'identité utilisée par Marcel Cherrier
AD18 – 8° 1772

4^{ème} Légion bis
Compagnie du Cher
Section de Bourges
Brigade de Sancergues
No 33
du 21-I-1946.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt et un Janvier mil neuf cent quarante six, à quatorze heures.

Nous, soussignés: COURAULT, Marcel, Adjudant,
BOULET, Jean
et, COQUILLAT, Maurice,
gendarmes à la résidence de Sancergues, département du Cher, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de commune à Argenvières, recevons la déclaration suivante de :

PROCES-VERBAL

relatant. Madame veuve MONNERAT, née BOUDIN, Léone, âgée de 47 ans, débitante-épicière au hameau du Flessis, commune d'Argenvières (Cher), née le 25 Juillet 1898 à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), fille des feus Léone, à Argenvières (Cher) et BEAUDOUX, Maria, veuve, un enfant;

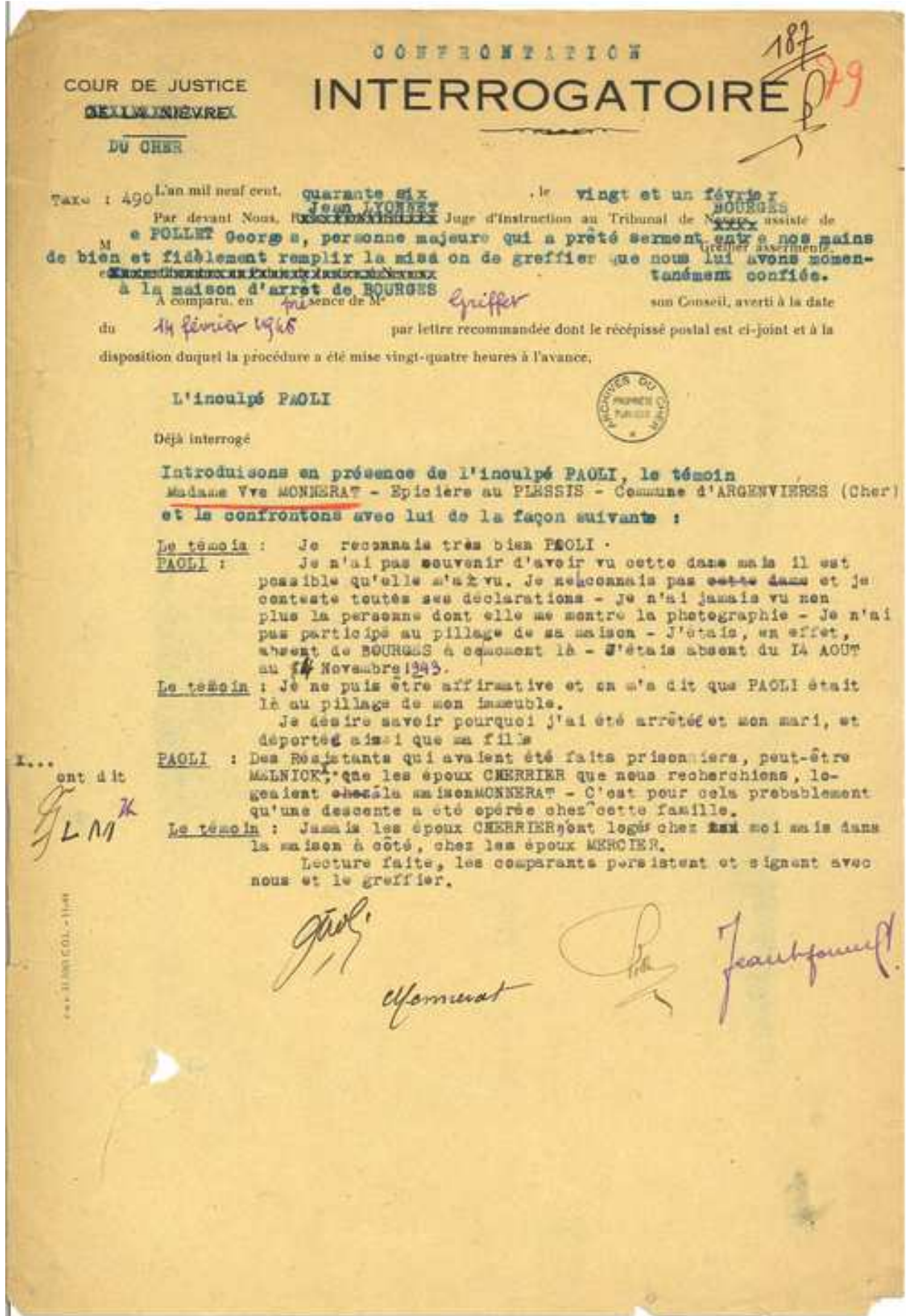
1^{ère} expédition

Le 5 Octobre 1943, vers huit heures, cinq membres de la Gestapo de Bourges, habillés en civil, ont fait irruption dans ma maison avec mitraillette et revolver à la main, tandis que la troupe cernait la maison et surveillait toutes les issues.

ARCHIVES DU CHER

Document 8 - Procès de Pierre-Marie Paoli, à Bourges en 1946.
Extrait de l'interrogatoire concernant Madame Léone Monnerat. AD18 – 3W151

Par un faisceau d'informations mal interprétées, les agents de la Gestapo, aidés de militaires allemands, certains d'y trouver les époux Cherrier, cernent le domicile des Monnerat.



Document 9 - Procès de Pierre-Marie Paoli, à Bourges en 1946.
Extrait de l'interrogatoire concernant Madame Léone Monnerat. AD18 – 3W151

Traqué par la Gestapo, Marcel Cherrier, passé définitivement dans la clandestinité depuis la nuit du 21 au 22 juin 1941, est hébergé par des sympathisants éparpillés dans le département.
Le 5 octobre 1943 à Argenvière, une confusion d'adresse porte préjudice aux voisins d'une « planque » de Cherrier, la famille Monnerat, qui est arrêtée, brutalisée et déportée.

Décorations avec référence (J. O. du) } au titre de la résistance.
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer.

Médaille de la Résistance, Décret du Ministre des
armées, du 14 juin 1946 (J. O. du 11 juillet
1946)

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Des 1^{er} octobre 1940 à la Libération organisation
de la Résistance dans le Cher, l'Indre et Loire,
Le Loiret, Le Loir et Cher et la Nièvre,
Formation du Front National dans ces 5
départements.

Constitution des groupes armés de F.F.C.,
dans ces mêmes lieux.

Détention volontaire, impression de matériel
appelant à la lutte contre les Allemands.

Action contre les transports par fer de l'ennemi,
à Beillay en décembre 1942, à Sarramagne en février
1943 à Vinon, La Blarité courant 1943.

Attaques de trains de groupes allemands à Bendron
combats de la Libération Vierzon, St-Hilaire,
Bourges

CERTIFIÉ VRAI :

A Bourges, le 18 mars 1952

Signature,

Cherrier

Document 12 - Récapitulatif dressé par Marcel Cherrier de ses actions dans la Résistance
pour son dossier d'obtention de la carte de Combattant volontaire de la Résistance
AD18 - 1555W14/1019

Sources :

- AD18 – 8° 1772 : « *Combattants de la liberté : la résistance dans le Cher* » de Marcel Cherrier et Michel Pigenet. Editions Sociales, 1976. –
- AD 18 – **155 J 14** / Fonds Cherrier
- AD18 – 1555W14/1019 : dossier constitué en vue d'obtenir la reconnaissance de la qualité de Combattant volontaire de la Résistance (CVR).
- Collections du musée départemental de la Résistance et de la Déportation du Cher
- AD 18 – 1W70 : Tracts communistes, affiches, brochures et publications clandestines découverts ou saisis dans le département du Cher. Cabinet du Préfet.
- AD 18 – 3W51 : Dossier d'information concernant Pierre-Marie Paoli pour la Cour de Justice du Cher (juridiction d'exception créée à la Libération pour juger les Collaborateurs).
- AMRDC : Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher
- Site Internet de l'Assemblée Nationale

Pour aller plus loin

- Voir aussi la fiche biographique plus détaillée de Marcel Cherrier dans le *cd-rom* « *La Résistance dans le Cher* », édité par les Amis du musée de la Résistance et de la Déportation du Cher et l'AERI.

La famille Cherrier dans la Résistance...

